

Participation libre et consciente

La participation libre et consciente est une autre façon d'envisager la rémunération d'une activité. Elle permet donc de valoriser le travail de chacun. Ce mode de valorisation participatif, transparent et solidaire, a notamment été développé par l'Université du Nous, un espace d'expérimentation pour les acteurs de la transition sociale.

Elle nous invite dans un monde où l'argent devient une énergie comme une autre, équivalente à l'énergie pour courir, pour produire des légumes ou pour construire une maison. C'est reconnaître le travail de l'autre, le temps passé, l'échange crée, les bienfaits offerts. La participation libre est un moyen d'échange, une « monnaie », qui peut être financière (l'argent) ou matérielle (troc). Elle peut aussi être une monnaie de disponibilité (temps offert), ou une monnaie de compétence (service). Elle laisse donc la place à une ouverture d'échange plus large.

La participation consciente change la règle établie. Elle ouvre une voie de questionnement dans notre rapport à l'argent et notre façon d'échanger nos richesses, de déterminer nos priorités. Cette forme de rémunération nécessite de la conscience autant pour être proposée que pratiquée. Elle offre potentiellement un chemin de transformation individuelle et collective. La participation consciente permet également à des personnes disposant de faibles revenus de participer à une activité. Et si certains sont dans le besoin et ne peuvent donner autant que ce qu'elles souhaiteraient, d'autres font des dons en offrant plus pour soutenir le projet global dans lequel s'insère l'activité.

Ainsi se crée un équilibre, les richesses sont partagées et l'argent circule.

En pratique, comment cela fonctionne-t-il ?

- La participation consciente est la somme que vous souhaitez ou pouvez donner en conscience pour ce que vous avez vécu.
- Aucun montant n'est fixé ou proposé mais la participation est obligatoire.
- La participation financière est remise à la fin de l'activité sans justification du don réalisé. Les autres participants ne sont pas informés du montant donné. Le don nominatif et confidentiel permet d'assumer de façon responsable ce que l'on peut ou ce que l'on veut donner.
- La participation consciente fait toujours l'objet d'un temps d'explication de partage au début mais également à la fin de l'activité.
- Le montant total récolté, la moyenne, le montant le plus bas et le plus haut sont communiqués à l'ensemble des participants.

Comment déterminer votre participation ?

Plusieurs éléments sont à prendre en compte :

- * La valeur estimée de ce que vous avez reçu qui comprend non seulement l'activité proprement dite, mais sa préparation et tous les efforts nécessaires à sa réalisation.
- * Vos possibilités financières.
- * Les prix pratiqués sur le marché, une certaine idée de ce qui est juste.
- * L'ensemble des coûts liés à l'organisation de l'atelier (visites et réunions préparatoires, les sites, les intervenants éventuels, préparation du matériel).
- * Les frais pédagogiques, la formation continue et autres matériels.
- * La façon dont vous voulez participer à la durabilité de l'activité proposée.